Escroquerie dans le Loir-et-Cher

04/02/2013 à 9h48

Mis en examen et incarcéré pour des faits *« d'escroquerie, émission de chèques malgré injonction bancaire, complicité de falsification de chèques et d'usages de chèques falsifiés »* John, un jeune homme de 19 ans issu de la communauté des gens du voyage, n'a pas été libéré par la chambre de l'instruction. Il lui est reproché d'avoir établi des chèques sans provision d'un montant d'environ 150.000 euros.

Les faits qu'on lui reproche s'inscrivent dans le cadre d'un énorme coup de filet fait par les gendarmes. Courant 2012, les gendarmes arrêtaient de nombreuses personnes appartenant à la communauté des gens du voyage dans le cadre de l'enquête « Escrochèques 41 ». La plupart d'entre elles s'étaient fait ouvrir des comptes bancaires et avaient obtenu des chéquiers. Elles avaient ensuite émis de nombreux chèques. […]

La Nouvelle République

Merci à chris3818919